

**Association
« Un Avenir Avec les Saint Pairais »**

285, rue de la Mairie

50380 SAINT-PAIR-sur-MER

uassp50@gmail.com

à l'attention de :

Madame Annaig LE JOSSIC

Maire de Saint-Pair-sur-Mer

Le 15 avril 2021

Concerne :

Le projet d'aménagement de la Place Maurice Marland
élaboré en concertation au sein du COPIL
et que Thierry Philippe, Michel Davy et moi, avons synthétisé

Madame la Maire,

Vous nous aviez invités à apporter notre contribution et nous vous en remercions.

Nous avons travaillé en très bonne intelligence avec votre équipe et nous la remercions de nous avoir si bien intégrés dans les travaux du COPIL

Nous avons soumis à nos adhérentes/adhérents le résultat du projet d'aménagement élaboré ensemble au sein du COPIL en respectant le cadre budgétaire fixé initialement.

Il en ressort, très clairement, que ledit **projet a été très apprécié** par une grande majorité, **mais pas sans poser à certains deux interrogations fortes** :

La première :

(Synthèse des réponses où cette interrogation était soulevée))

‘‘On était en droit d'attendre un projet finalisé, quitte pour des raisons financières, à en étaler la réalisation sur 2 ou 3 ans. Est-ce envisagé ?

‘‘ Sur la base de l'enquête faite auprès de plus de 800 habitants vous aviez demandé à une Paysagiste de concevoir une esquisse d'aménagement de cette Place. Cette idée qui traduisait l'expression des enquêtés est-elle maintenue pour les années à venir ?

‘‘ Associer, en effet, une grande salle, grand'ouverte sur la Baie et sur des terrains modulables - riches en biodiversité - pour accueillir des jeux pour enfants, des espaces de repos pour adultes, voire des spectacles ... et cette Place devenait véritablement très attractive !

La seconde :

(Synthèse des réponses où cette interrogation était soulevée))

La Salle Fraboulet : la conserver comme Salle polyvalente ? La transformer ? Ne pas la maintenir à cet endroit ?

‘‘ Cette salle est perçue comme inadaptée à sa finalité de Salle de spectacles,

- ˘ Salle de conférences, Salle de réunions d'assemblées générales, etc.
- ˘ Oui, inadaptée en regard des Salles polyvalentes construites ces dernières
- ˘ années dans des communes de taille similaire à la nôtre et qui ont été conçues à
- ˘ cette fin-là.

Notons la proposition suivante :

La transformer en une « halle » polyvalente !

(de style balnéaire, bâtie en bois sur le socle de la Salle Fraboulet pour viser un niveau d'investissement raisonnable)

Un adhérent - très surpris par le très faible budget réservé à cette Place - a repris cette idée **d'une halle** déjà émise par différentes personnes au cours des enquêtes que nous avons menées et en a fait l'avocat auprès de nous comme suit :

- ⇒ *Osons donner à cette Place ouverte sur la Baie du Mont Saint Michel toute sa cohérence, celle d'une Place très vivante avec un espace protégé très accueillant et grand'ouvert aux yeux de tous, participant ainsi à la « vitalité » du lieu.*
- ⇒ Elle pourrait répondre à différents besoins :
 - Servir d'abri avec un espace de convivialité et des services tels que vente de glaces, de pâtisseries, de cafés et boissons diverses ...
 - Accueillir ponctuellement, certaines expositions, ou encore un marché couvert d'artisanat, voire de ventes temporaires
 - Abriter des locaux au service d'association de sports de mer

Au nom de l'association « Un Avenir Avec les Saint Pairs »

1. Nous vous confirmons donc **le très bon accueil** que nos adhérentes/adhérents ont réservé au projet d'aménagement de la Place Maurice Marland que nous vous avons remis et aussi **la frustration** qu'il a pu provoquer parfois.
2. Et nous vous soumettons cette **suggestion de projeter la transformation de la Salle Fraboulet en une halle**, grand'ouvert sur la Place, lieu d'animations et de convivialité, contribuant, à l'évidence, à la rendre plus attractive encore !

Dans l'hypothèse où serait conçue une vision à moyen terme de l'aménagement de notre commune intégrant une salle polyvalente moderne, nous serions alors à votre disposition pour poursuivre, au sein du COPIL, la réflexion sur l'aménagement de la Place Marland.

Veuillez agréer, Madame la Maire, l'assurance de notre meilleure considération,

Alain CABOS
Michel DAVY
Thierry PHILIPPE

Copie : Isabelle LE SAINT, Sébastien DOLO, DGS